



Ain Témouchent le 22/02/2020

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CPC /SNV
DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le vingt du mois de février à 10h00, s'est tenue la réunion des enseignants du département des sciences de la nature et de la vie au niveau de la salle des réunions du site 2, sous la présidence de la responsable du domaine SNV.

Ordre du jour

1. Démarrage des enseignements du second semestre ;
2. Evaluation de la note du contrôle continu ;
3. Divers.

Etaient présents : (Voir liste de présence ci-dessus).

Etaient absents :

M.Belahcene Miloud	absence excusée
M.Amara Mohamed	absence excusée
M.Bakli Mahfoud	absence excusée
Mme.Bentabet Nesrine	absence excusée
Mlle.Mahmoudi Fatima Zohra	absence excusée
Mme.Tabti Leila	absence excusée
Mlle.Benahmed Meryem	absence excusée
M.Mazour Mohammed	
M.Hamidi Youcef	
Mme.Sakhi Hanane	



Après une courte allocution de bienvenue de la part de la responsable du domaine SNV, suivie par la lecture des points de l'ordre du jour, la séance fut ouverte, et l'ordre du jour entamé.

1. Démarrage des enseignements du second semestre :

Suite au calendrier des activités pédagogiques de l'université qui fixe le 09 février 2020 date de démarrage des enseignements du deuxième semestre au sein de l'université, il a été demandé aux enseignants de présenter leurs états d'avancement des enseignements jusqu'à ce jour.

Dans l'ensemble, le lancement des enseignements du semestre 2 a eu lieu normalement dans le département SNV. Cet état est arrêté jusqu'au 20/02/2020. Le retard accusé pour certains enseignements était dû à l'absence collective des étudiants et, parfois, au chevauchement des séances de consultation des copies (examen S1) avec celles des cours.

Les enseignants ont, par ailleurs, signalé l'absence collective des étudiants dans la plupart des séances non réalisées.

2. Evaluation de la note du contrôle continu

Après un long débat et suivant les directives de l'arrêté 711 du 03/11/2011, notamment les articles (Art : 25 et Art : 27), les enseignants présents se sont mis d'accord pour appliquer la formule suivante pour évaluer la note du contrôle continu :

$$CC = \Sigma Tests + Présence + Participation$$

$\Sigma Tests$ effectués : (12 points), avec $n \geq 3$

Assiduité :

***Présence TD (ou cours pour les petites promotions) :** sur 05 points

Avec (des points en moins) pour chaque absence non justifiée et pour cinq absences et plus (Exclu).

***Participation :** sur 03 points

Art : 25 de l'arrêté 711 du 03/11/2011 : Trois absences non justifiées ou cinq absences même justifiées aux séances des travaux dirigés d'une matière entraînent l'exclusion de la matière au titre du semestre en cours.

Art : 27 de l'arrêté 711 du 03/11/2011 : Les absences non justifiées au plus de tiers (1/3) des séances des travaux pratiques entraînent l'exclusion de la matière au titre du semestre en cours.



Pour le bon suivi du contenu des programmes de toutes les matières, il a été rappelé par la responsable de domaine que la formule adoptée doit être expliquée aux étudiants et intégrée dans tous les syllabus dépliés lors de la première séance de cours..

3. Divers

- Vu le nombre très élevé d'étudiants inscrits en L1 SNV, les enseignants proposent la répartition de ces derniers en 2 sections distinctes.
- Les taux d'avancement des enseignements seront exprimés en fonction des chapitres, travaux dirigés et travaux pratiques réalisés selon le contenu du programme indiqué sur le syllabus.
- Pour le bon déroulement des examens de fin d'année, il est demandé aux responsables pédagogiques de veiller à ce que les derniers CP soient programmés juste avant le démarrage des examens en vue de la prise en charge d'éventuels problèmes qui pourraient être soulevés.
- Les enseignants suggèrent la réalisation des TP sur le terrain (pour les étudiants de la filière des sciences agronomiques).

Par ailleurs, les enseignants présents ont soulevé le problème des points suivants :

- Sonorisation défaillante dans l'amphithéâtre ;
- Manque d'enseignants surveillants lors des examens ;
- Cours des matières fondamentales programmés les après-midi ;
- Redondances dans les programmes ; une partie d'une matière enseignée dans deux temps différents par 2 enseignants différents.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion fût levée à 13h.



Reunion SNV 20-02-2020

- Boughalem Mostafia
- Benyamina Sofiane
- MADANI Khadidja
- Zerhoun Feriem
- AHMED AMMAR. OUADAH.
- Saylu Abdeljelil
- CHERIF Nadjib
- BOUMRA Mohammed
- KADOUR HAKIM
- M. ZIANE Mohammed
- Siba Amine
- Derbal Zahra No el houdia
- BENNABI Farid
- Bardadi Abdelkader
- Touedden Riad Nasreddine
- Boukhalifa Fatima
- CHIBANI HIBA RAHMAN
- TAHARI Fatima Zahra
- Hammoumi Djalil
- CHEMBAZA Nassira
- ABDELLAHMI Hadj M. Houris



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de L'enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique
المركز الجامعي بلحاج بوشعيب - عين تموشنت -
Centre Universitaire Belhadj Bouchaib - Ain Témouchent -
Institut des Sciences
Département des Sciences de la Nature et de la Vie



BOUCHENAK KHELLADI Nesrine
IDERRAG Zineb
Lachochi Meryem
BRIXI GORHAT Nassima
BENHABIB Ouassila
Boudghene Stambali Amine